

Si *Standard Trustco* avait été tenue, dans le cadre d'un régime fiscal juste et équitable, de payer 25 p. 100 d'impôts sur ses bénéfices, les Canadiens ordinaires auraient payé 4 millions de dollars de moins. Je fais cette annonce aujourd'hui au nom de tous les contribuables canadiens, pour montrer que nous avons besoin d'une réforme en profondeur de la fiscalité, afin de mettre fin aux largesses gouvernementales des libéraux comme des progressistes conservateurs.

* * *

LA CONDITION FÉMININE

LES RÉCIPENDIAIRES DU PRIX DE L'«AFFAIRE PERSONNE»

Mme Barbara Sparrow (Calgary-Sud): En cette Journée de la personne, monsieur le Président, il convient à juste titre de rendre hommage aux cinq femmes albertaines qui se sont battues pour faire reconnaître aux femmes le statut de personne en 1929. Le 18 octobre de cette année-là, en effet, les Canadiennes sont parvenues à se faire reconnaître sur le plan juridique en tant que personnes, ce qui leur donnait le droit d'être nommées au Sénat. Ce sont cinq célèbres Albertaines, Emily Murphy, Louise McKinney, Nellie McClung, Irene Parlby et Henriette Muir Edwards qui, par leurs efforts, ont remporté cette victoire.

Le 22 octobre, Son Excellence le gouverneur général doit décerner le Prix de l'«Affaire personne» à cinq femmes pour rendre hommage aux Canadiennes qui se distinguent partout au Canada dans les domaines les plus divers. Ce sont Elizabeth Carr, l'honorable Muriel McQueen Ferguson, Denyse Bélanger-Rochon, Berenice Sisler, et Helen Yeo. Par la qualité de leur engagement, elles sont les dignes émules d'Emily Murphy et de ses courageuses compagnes d'il y a 56 ans.

* * *

LA TAXE D'ACCISE

LA PROTESTATION CONTRE L'IMPOSITION D'UNE TAXE SUR LES LIVRES IMPORTÉS

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui que débute au Canada la Semaine du droit à la lecture. Malheureusement, l'imposition par le gouvernement d'un droit compensateur de 10 p. 100 sur les livres en langue anglaise a brisé une tradition séculaire que tous les gouvernements avaient respectée d'exonérer les livres de la taxe de vente et de la taxe d'accise. Même l'Union soviétique et l'Afrique du Sud n'ont jamais adopté de mesure aussi rigoureuse.

Des lecteurs canadiens ont adressé au ministre des Finances (M. Wilson) plus de 80 000 cartes postales en signe de protestation. Déjà, les libraires font état de la résistance accrue de leurs clients aux prix plus élevés. Les éditeurs annulent des entreprises de coédition, appauvrissant ainsi le choix de livres et mettant en péril des emplois. La Communauté européenne a logé une protestation contre ce droit, tout comme la *British Publishers Association*, et toutes deux envisagent des mesures de rétorsion.

Article 21 du Règlement

C'est avec fierté que le ministre des Finances a annoncé un programme de 13 millions de dollars en vue d'appuyer l'édition, mais il n'a pas hésité ensuite à imposer à ce secteur une taxe de 36 millions de dollars. Est-ce là une politique conservatrice cohérente, propre à favoriser la culture canadienne?

La période des Fêtes est celle où les libraires vendent le plus de livres. J'invite encore une fois le gouvernement à renoncer à ce droit irréfléchi et inconsidéré avant qu'il ne fasse un tort irrémédiable à notre secteur de l'édition.

* * *

LES PETITES ENTREPRISES

ON PRIE LE GOUVERNEMENT D'AIDER LES FEMMES CHEFS D'ENTREPRISE

Mme Mary Collins (Capilano): Monsieur le Président, nous célébrons cette semaine la Semaine de la petite entreprise en l'honneur des 750 000 Canadiens et Canadiennes qui possèdent et exploitent une petite entreprise dans les différentes régions du pays. Je suis particulièrement heureuse de voir la communauté autochtone assurer de plus en plus son indépendance économique grâce à son esprit d'entreprise et de voir la représentation féminine augmenter dans ce secteur d'activité. Au demeurant, il y a deux fois plus de femmes que d'hommes qui se lancent en affaires en Colombie-Britannique. Leur plus gros handicap est le financement. Je prie instamment le ministre de travailler de concert avec les institutions financières pour leur assurer de meilleures facilités de crédit.

Le gouvernement peut s'enorgueillir de l'aide qu'il a apportée aux petites entreprises et aux trois millions de Canadiens qu'elles emploient. Nous en avons la preuve dans les efforts qu'il a faits pour alléger le fardeau fiscal des petites entreprises, pour accroître de un milliard de dollars le financement des prêts garantis, pour libéraliser les modalités d'investissement des caisses de retraite et, surtout pour créer un climat de confiance qui a favorisé l'investissement dans ce secteur et la baisse des taux d'intérêt, climat nettement favorable à nos petites entreprises.

* * *

● (1415)

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

ON CRITIQUE LES TACTIQUES DE L'OPPOSITION

M. Lawrence I. O'Neil (Cape Breton Highlands—Canso): Monsieur le Président, je désire demander aux députés libéraux et néo-démocrates de cesser d'effrayer les prestataires de l'assurance-chômage. Ces gens ont déjà bien assez de soucis comme cela.

Pourquoi l'opposition porte-t-elle ces accusations contre le rapport de la Commission Forget, avant que le rapport ne soit publié et avant qu'il ait été communiqué en entier aux députés et au public? Ce sont des manœuvres politiques honteuses.

Le rapport de la Commission royale Forget n'est rien d'autre que cela—un rapport. Dire que c'est la politique du gouvernement, simplement pour en tirer avantage, c'est faire passer les considérations politiques avant le bien-être des gens.